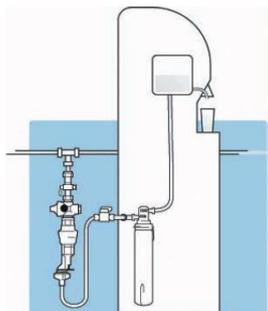


CONDITIONS D'INSTALLATION DES FONTAINES FILTRANTES SUR RESEAU

Le client s'engage à respecter les conditions ci-dessous concernant la configuration d'installation de sa fontaine à eau filtrante.

- **Pré-requis pour l'installation d'une fontaine à eau filtrante sur réseau :**



- ✓ La fontaine doit pouvoir être installée sur un réseau d'eau potable froid.
- ✓ L'arrivée d'eau doit être verticale et orientée vers le bas.
- ✓ L'arrivée d'eau doit être à 5 mètres maximum du lieu d'installation de la fontaine.
- ✓ L'arrivée d'eau doit être équipée d'une vanne d'arrêt et d'une sortie mâle en 20/27 mm.
- ✓ La distance au sol doit être d'au moins 30 cm.
- ✓ Une prise électrique doit être disponible à 1 mètre maximum du lieu d'installation de la fontaine.

- **Cas particuliers acceptés sous conditions :**

- ✓ Retour des eaux usées possible si évacuation prévue par le client.
- ✓ Possibilité de percer meuble ou placoplâtre uniquement sur accord écrit du client.

- **L'installation sera refusée par Chateaud'eau et le contrat annulé si :**

- ✗ Une des conditions préalables n'est pas remplie.
- ✗ L'installation nécessite de passer par un faux plafond.
- ✗ L'installation nécessite de percer du béton.
- ✗ Le client prévoit son installation à proximité d'une source importante de chaleur (four, radiateur...).

Pour une sécurité optimale, Chateaud'eau installera un kit de sécurité comme suit :

